



**Association loi 1901 déclarée le 29/03/01 sous le n°2944/01 DRCL
BP 481 Maharepa - MOOREA 98728 POLYNESIE FRANÇAISE**

La commune de MOOREA compte interdire la pratique du kitesurf sur les principaux sites de pratique de l'île pour l'intérêt de quelques riches propriétaires qui souhaitent s'accaparer le domaine public pour leur usage privé.



L'association MOOREA KITEBOARD souhaite au contraire réglementer la pratique et assurer un partage équitable de l'espace maritime entre tous les utilisateurs. Une interdiction équivaldrait à une pratique sauvage du sport dangereuse pour les sportifs et les autres utilisateurs du lagon.

Nous, habitants de MOOREA, et utilisateurs du lagon, soutenons l'action de l'association MOOREA KITEBOARD, et protestons contre le projet d'interdiction. Le kitesurf est un sport en plein essor et représente :

Une activité écologique et non bruyante, à l'instar de nombreuses activités maritimes,
Une activité saine pour la jeunesse, qui désœuvrée se réfugie dans l'alcool et la drogue,
Une représentativité de la Polynésie et de Moorea lors des compétitions internationales
De possibles retombées économiques pour le pays avec la venue régulière et de plus en plus importante de pratiquants étrangers,
La seule source de revenus de deux écoles sur l'île gérées par deux jeunes de l'île.

**N'interdisons pas la pratique du kitesurf,
aidons les pratiquants à la réglementer en accord avec les autorités.**

Cette pétition sera remise au comité de suivi du PGEM pour convaincre les autorités du support de la population à la mise en place d'une réglementation de la pratique du kitesurf et protester contre une interdiction.

	Nom	Prénom	Adresse géographique	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				